LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

# NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGERES.

Du DIMANCHE 6 Janvier 1793, l'an 2e. de la République.

Le Bureau des Nouvelles politiques. &c. Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve des Petits-Champs, près celle le Richelieu, n°. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le premier d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulieres, ni les lettre non-affranchies.

### DANEMARCK.

De Copenhague, le 15 décembre.

LE ministre de la cour de Vienne ayant demandé, par une note présentée le 28 novembre, la prestation essective du contingent que le roi, en qualité de duc de Holstein, doit fournir à l'armée de l'Empire, la réponse a été dissérée quelque tems, à cause de l'indisposition du premier ministre comte de Bernstorss. Ensin, il a été décidé dans un conseil tenu à cet esser, que S. M. se conformeroit au conclusum de la diete germanique. Cependant il est probable que le con ingent sera fourni, non pas en hommes, mais en artest.

#### ALLEMAGNE.

De Francfort, le 24 décembre.

Tous les officiers & commissaires attachés à l'état-major, saits prisonniers le 2 de ce mois, ont été mis en liberté; la plupart ont déjà passé dans cette ville, à l'exception de ceux que le landgrave a fait conduire comme prisonniers d'état dans la fortereste de Ziegenhayn, lorsqu'il a appris l'arrestation des deputés de Francsort à Paris. Toutes les représentations des magistrats de notre ville à ce sujet ont été inutiles.

La plus grande partie des troupes prussemes se trouvent

La plus grande partie des troupes prussiennes se trouvent actuellement sur les hauteurs de Nassau, où elles travaillent à se retrancher de maniere à faire croire qu'elles veulent rester quelque tems dans cette position.

#### BELGIQUE.

Extrait d'une Lettre de Bruxelles, du 1er. janvier.

Les représentans provisoires de la ville de Bruxelles ont protesté, d'une maniere vigoureuse, contre l'illégalité du choix des électeurs, qui a eu lieu le 29 décembre, comme ayant été sait par une populace soudoyée. Dans ce choix monstrueux l'on remarque des gens souillés de crimes; entrautres, l'un des assaffassins de l'infortuné Van Kriken, victime du fanatisme dans la derniere révolution. C'est avec douleur que les amis de la patrie & de la liberté perdent ainsi l'esperance de voir naître, dans ces contrées, un gouvernement populaire, dont la base principale doit être l'égalité. Une deputation est partie pour Paris, afin de porter leurs plaintes à la convention nationale, & de déclarer nulles les opérations des assemblées primaires, faites dans la journée du 29;

journée qui, pour l'honneur des Brabançons, devroit être rayée des faites de notre histoire. La Flandre, le Hainaut & le Tournaiss, suivent une con-

La Flandre, le Hainaut & le Tournaiss, suivent une conduite bien opposée à celle des Brabançons; les assemblées primaires s'y font dans le plus grand ordre, & le choix des électeurs tombe sur tous les citoyens dont les principes démocratiques sont reconnus.

Pluficurs bourgs & villages du Brabant continuent leurs protessations, contre toutes les innovations que l'on fait à la constitution de cette province. Cet exemple fanatique gagne dans les campagnes, dont les simples habitans, séduits par les menées perfides du clergé, croient gagner le ciel par cette imbéoile conduite.

Les troupes autrichiennes qui avoient fait passer le Rhin à une partie de leurs équipages, & que l'on croyoit devoir mettre ce sleuve entr'elles & l'armée françoise, non-seulement ne l'ont point passé, mais encore elles ont pris leurs cantonnement, d'hiver le long de cette riviere, de ce cetté ici.

nemens d'hiver le long de cette riviere, de ce côté ici.

Des lettres d'Aix-la-Chapelle font même mention d'une affaire affez fanglante, qui a eu lieu derniérement entre un corps de troupes impériales & les François : l'on ignore les détails de ce combat.

#### SUISSE.

Extrait d'une lettre écrite de Geneve, le 30 décembre.

Les agitations que cette ville éprouve depuis quelque tems nous préparoient à de grandes secousses & à de grands changemens; mais le bouleversement qui vient de s'opérer a trompé les espérances de ceux qui s'étoient laissé séduire par les apparences de modération qui se montroient encore dans les démarches du parti dominant; car en annonçant le dessein de refondre le gouvernement, il semble aujourd'hui ne vouloir que le désorganiser.

Vous vous rappellez le projet de trois nouveaux articles constitutionnels, que ce parti avoit proposés; l'un de ces articles portoit que tous les habitans de Geneve & du territoire jouiroient des droits de citoyens: ce projet avoit passé sans difficulté au grand & petit conseils: il auroit obtenu de même la sanction du conseil souverain; car tous les citoyens sages & éclairés, les partisans même les plus zélés de l'ancienne constitution, sont bien déterminés à accéder à toute résorme & innovation que la volonté générale prescrira; mais ils desirent qu'elle se manifeste d'une maniere réguliere & passible. La veille du jour où le conseil-général devoit s'as-

ait donné

Boze lui ne dormoit l s'agit ne

rojet d'expatriotes; tenoir pas me la dée d'un ceren s'adrefdes vingtilpation de 'arrêt, elle

é qu'il vequi defiroit emain à la is, conforconvention

u ci-devant
er le grand
premiere,
es principes
e la France:
feroit fubnationale,
ation; & un
'une affemde l'édifice
les confidé
jections qui
eutralité des
libres. Les
ées n'a ferri
nations. La
el la monar-

la monaronarchie fur
n enfant aul'humiliant
des efpris
gereux d'oucotre. — le
tuart, pourit prifonniet,
it la ruine
n-t-il ajout

ie & la de ffez vécu; i c alors péril question de par appel noal contre la de la famille

a convention

sembler pour délibérer sur ce projet d'édit, le parti révo-lutionnaire, quoique assuré du succès de sa demande, ou peut-être parce qu'il en étoit assuré, aima mieux sans doute établir ses droits par la force que par les formes légales : il annonca, de sa propre autorité, que tous les habitans jouis-soient indistinctement des droits de citoyens : cet acte d'autorité si gratuit, dont le but sembloit être de provoquer des réfistances pour autoriser des mesures violentes, n'en excita aucune; mais il donna beaucoup d'allarmes à ceux qui desi-rent la conservation de l'ordre & de la paix, & les allarmes se sont réalisées : heureusement tout seit passé jusqu'ici sans répandre le sang. Le peuple genevois, quoique très-susceptible d'exaltation, a des idées de morale & des habitudes d'ordre qui le préserveront des excès & des violences où se portent naturellement les peuples avilis & abrutis par une longue servitude : cependant le parti révolutionnaire assembla, mercredi dernier, le conseil-général, constitué & organifé suivant ses nouveaux principes, & lui soumit un projet d'édit portant la destitution de la plus grande partie des grand & petit conseils, avec plusieurs autres artieles. On ne doutoit pas du succès. Il y avoit 2468 votans. Ce sui une surprise plus que générale que de voir la projet principal. furprise plus que générale que de voir le projet rejeté à une majorité de 1419 voix. Le parti dominant, étonné de voir la volonté du peuple se déclarer contre son vœu, a fenti la nécessité de rassembler toutes ses forces : dans la nuit du jeudi au vendredi, il a achevé de se rendre maître de la ville; il a fait placer des canons en différens endroits, & a envoyé prendre à main armée les clefs de la ville chez le fyndic Micheli. Il s'est emparé de tous les postes ainsi que des magasins, & a fait sermer les portes de l'hôtel-de-ville, avec ordre au syndie & aux magistrats de ne plus se rasfembler.

Quelques eitoyens, indignés de cet acte de violence illégale, s'étoient raffemblés en armes, au nombre de 180, au cercle de la Magdelaine; ils refuloient de le légarer ; malgré le parti qu'avoit pris le parti révolutionnaire de braquer du canon contre leurs fenêtres. Heureusement des hommes sages de porterent pour médiateurs, concilierent les esprits, & firent embrasser les asségés & les asségeans, qui allerent ensuite saire ensemble le tour de la ville au son du tambour.

Le même jour, le comité des 40 a publié une proclamation, au nom de la liberté, de l'égalité & de la nation, pour suspendre provisoirement tous les confeils, & ériger à leur place deux comités, l'un militaire, composé de 13 membres & présidé par M. Ringler; l'autre portant la dénomination de comité civil, diplomatique & criminel, composé au si de 13 membres, & présidé par M. Johannet. Au milieu de toutes ces secousses, la ville a repris un peu de tranquillité; on a juré de nouveau de maintenir l'indépendance de la république, & c'est le vœu sincere de tous ceux qui ne sont pas corronnes per des passions étrangeres.

corrompus par des passions étrangeres.

La Savoie vient de demander à la république de lui prêter ou de lui vendre deux mille coupes de bled.

#### FRANCE.

#### De Paris, le 6 janvier.

Les différentes collections des livres trouvés dans le château des Tuileries viennent d'être transportées dans la bibliothieque nationale. La plus considérable éroit celle de Marie-Antoinette; elle contenoit un grand nombre d'ouvrages de littérature françoise, angloise & italienne. Ce qui est étonnant, c'est qu'il n'y avoit que peu de livres allemands. Après cette collection, sa plus considérable étoit celle de madame Elifabeth; elle consisteir en un certain nombre d'ouvrages de pièté, peu de théâtre & de littérature légere, mais

beaucoup d'histoire & d'érudition choisie; une suite assert complette d'ouvrages élémentaires sur les mathématiques. Les autres collections, même celles de Louis, sont peu considérables: celle-ci ne renserme gueres que des voyages; il paroît que pour les autres lectures il avoit recours à la bibliotheque de sa femme.

M. Beaumarchais a été conduit dans les prisons du Banc-du-Roi à Londres, le 28 décembre, à la requête de MM. Lecoints freres, auxquels il doit 10 inille livres sterlings. Cette somme étoit hypothéquée sur 60 mille suffis commandés en Hollande que Beaumarchais n'a pu avoir.

## COMMUNE DE PARIS.

## Du 4 janvier.

Dans la fénnce de ce foir, il a été fait lecture d'une lettre du général Santerre, qui prévient le confeil que la galione de la ci-devant reine fe trouve à fec par la diminution de la riviere, & que les vitrages en ont été cassés la nuit prédedente. Il prie le conseil de donner des ordres pour la réparation des dégâts. Sa demande a été renvoyée au corps mu-

L'un des membres de l'ancien comité de surveillance el venu présenter au conseil-général un drapeau que des agen de ce comité ont enlevé dans le château de Bretigny, & qui selon lui, devoit servir de point de ralliement aux conspi teurs rassemblés en grand nombre dans cette commune. Apr cette explication préliminaire, nous joignons à ce dernier fi de l'existence d'un roi parjure, a-t-il ajouté, des titres n moins odieux à tous les citoyens de la république. Ce si ceux d'un homme profondément pervers, l'arc - boutant toutes les intrigues qui ont fait couler le sang des Franç à Nancy, à la Chapelle, au Champ-de-Mars, de ce den Cromwel qui, caressant & dénigrant tour-à-tour & le peupli & la monarchie, à tenté plusieurs sois de faire passer le po voir exécutif entre les mains de ce vil Caméléon, qui pon toujours la terreur dans l'ame des patriotes, & qui, tenan entre ses mains le fil électrique de la contre-révolution, s foudroyé lui-même aux yeux de la nation françoise qu'il voi loit asservir. Cet homme, enfin, est la Fayette: c'est ce pa fait scélérat que nous vous désignons ici, & dont les tim de propriété doivent rentrer au pouvoir de la nation, qui disposera de maniere à effrayer les ambitieux qui viendro après lui. C'est à vous d'effacer les traces de sang que d deux affassins du peuple ont fait verser sur la surface de non malheureuse république. Cela fait, tous les François crieros Vive la commune de Paris! Après ce discours, accuillibruit des applaudissemens, Chaumet a demandé que ce di peau, sous lequel les royalistes devoient se rallier pour sai couler le fang françois, fût brûlé en place de Grève par main du bourreau. Hébert vouloit de plus que, dans o auto-da-fé, fût compris le fameux drapeau rouge fermé se scellé, & qu'un Bailly, a-t-il ajouté, pourroit sort bien resultation. Il demandoit en outre que la cérémonie eût lieux Champ-de-Mars, en présence des fections solemnellement à sembles, & dans l'endroit même où le drapeau avoit donne le fignal du carnage; mais cette derniere proposition n'apa eu de suire. Sur l'observation de quelques membres, l'on se contenté de fouler aux pieds le drapeau, & de prendre l'ame

« Sur les conclusions de plusieurs de ses membres, le or seil-général arrête que le drapeau présenté par le comité surveillance sera envoyé à l'accusateur public, qui sera inte à saire un réquissoire pour que ce drapeau soit brûlé sur

Les quatries ciers, c diriger Santerr qu'il fe dénonce

Lettre
29 de
la fed
Pour
fenté p

fenté p de la rel des évé à Bocke defirant qués. Après de fes e

prise de

poste (

de mor

j'entend Volges heim c la force J'envoy à portécai celh à revergauche. prendre ment p cette co la droit trouve wert; flanc, l' let fe 1

fe retir
Alors
rent let
faifoit à
Colonel
avant-g
Le gi
j'avois q
route d
tillerie

rever

Aprè voir d'e que les ma retimandoi trouvoi de la Ni

barbette tillerie, fanterie tous les fuite affez thématiques nt peu convoyages; il rs à la biblio

In Banc-du-M. Lecointe Cette fomme en Hollande,

d'une lettre e la galione nution de la nuit précéour la répau corps mu-

veillance e ue des agen igny, & qui ux conspir mune. Apre dernier lign es titres no ue. Ce so - boutant de des Franco de ce dem & le peuple passer le poi n, qui pom qui, tenan olution, se fe qu'il von : c'est ce pa ont les titte tion, qui e qui viendron ang que a face de notre çois crieront que ce da Grève par je fermé sou

fition n'a pa ores, l'on sel cendre l'arma abres, le con le comité de ui fera inna t brûlé furl

fort bien r

ie eût lieu a

nellement al

avoit donn

place de Grêve, le jour de la fête des Sans-Culottes, ci-devant des Rois, par l'exécuteur des jugemens criminels ».

Les dragons de la République sont venus ensuite, pour la quatrieme sois, renouveller leurs plaintes contre leurs officiers, qu'ils accusent d'avoir été dans la garde du roi, & de diriger actuellement des maisons de jeu: comme le général Santerre paroissoit inculpé dans leur rapport, il a été arrêté qu'il seroit entendu ayant de prendre aucun parti sur cette dénonciation.

## CONVENTION NATIONALE.

Lettre du général Custine, du quartier-général à Mayence, le 29 décembre 1792, l'an premier de la république, lue dans la séance du jeudi 3 janvier.

Pour supplé: r à l'insuffisance de l'extrait de l'exposé présente par le ministre de la guerre à la convention nationale, de la relation que j'ai envoyée à ce ce ministre le 4 décembre des événemens arrivés dans la journée du 2 dans Francsort & à Bockenhein, je vous envois copie entiere de cette relation, destrant que les comptes que je rends ne soient jamais tron-

Après avoir donné les détails de la marche des Prussiens, de les dispositions pour les repousser, de l'attaque & de la prise de Francfort, il dit : je me décidai alors à prendre poste (sous les murs de Francfort) pour recevoir une partie de mon avant-garde aux ordres du colonel Scheglinski, où j'entendois le seu se soutenir. Déjà le troisseme bataillon des Vosses avoit recu ordre de se retirer du village de Bockenheim qu'occupoit cette avant-garde; mais voulant juger de la sorce des ennemis, je lui ordonnai de reprendre ce poste. J'envoyai demander quatre bataillons de grenadiers qui écoient à portée : je sis venir six pieces d'artillerie à cheval, je placai celle du trente-deuxieme réziment de maniere à prendre à revers l'attaque des ennemis, si elle se portoit sur notre gauche. En estet, cette colonne qui m'avoit paru vouloir prendre cette direction, déboucha, & bientot servie vivement par l'artillerie, renonca à cette entreprise. Alors, cette colonne marchant par sa gauche, vint se présenter à la droite de Bockenheim, pour passer dans la trouée qui se trouve entre ce village & une slaque qui borde le Langwert; mais s'ayant prise à revers des deux cò és & par son slanc, l'artillerie tiroit avec tant de justasse, que chaque boulet se fillonaoit une route; & comme la colonne étoit prise à revers par ses deux fiancs, elle renonça à se développer, & se retira.

Alors les troupes de la république, développées, gardèrent leur poste jusqu'au moment où j'entendis le seu qui se faisoit à magauche se rapprocher de ma position: c'étoit le Colonel Houchard qui saisoit sa retraite lentement avec son avant-garde.

Le général Newinger, à qui, une fois l'affaire entamée, l'avois envoyé ordre de se porter sous la tour qui est sur la route de Francsort à Mayence, avoit aussi forcé, par son artillerie, les troupes prussiennes à disparoètre de la plaine.

Après être refré environ une heure dans cette position sans voir d'ennemi; comme le jour déclinoit, que j'étois certain que les Prassiens ne pouvoient plus m'attaquer, je commençai ma retraite, & je la sis de concert avec les troupes que commandoit le général Newinger. Mais comme un paguer qui se trouvoit en avant du village de Rodelheim, sur la rive gauche de la Nidda, présentoit des plis de terrein qui sormoient des barbettes naturelles, je sis placer derrière huit pieces d'artillèrie, le bataillon de campagne du troisieme régiment d'infanterie, & le deuxieme bataillon des Vosges, puis je sis retirer tous les chasseurs à cheval & les Flanqueuts qui couvroient

cette plaine. Alors parut une colonne d'infanterie, formée par demi-bataillon. Personne ne paroissant plus, elle avançoit avec confiance; mais prise de front & par le flanc droit, & à revers par les batteries qui se démasquerent, elle ne put tenir long-tems à ce seu fair à 250 toises, & dont tous les coups portoient. Elle s'arrêta, ne montra pas beaucoup de volonte de se sormer, & bientôt rentra dans les jardins du village, & disparut.

Les troupes de la république se mirent en bataille en sortant du village de Rodelheim, & resterent dans cette position jusqu'au soir. Ce n'est qu'à la nuit qu'elles ont rentré dans leur camp, sans que depuis cette époque elles aient vu aucune

troupe ennemie.

Les Prussens qui devoient attaquer l'armée françoise immédiatement après la reddition de Francfort, s'arrêterent dans leur marche, & réprograderent même sous les murs de Francfort, loù ils passerent la nuit. J'en ai fait autant sur le terrein qu'ils avoient quitté le matin, pour aller au-devant d'eux. A trois heures, je me suis en marche vers Mayence. J'ai pris une position au village d'Hoelbeint. d'où je vous écris, sans que, depuis cette époque, p'aie vu aucun ennemi. Cett le premier instant que j'ai pu trouver pour vous écrire, avant été occupé à donner des ordres, faire des réconnoissances, & n'ayant pas dormi deux heures dans vingt-quatre.

Je rentre aujourd'hui à Mayence, prenant une position à Cassel, sauxbourg qui couvre le pont du Rhin, entre les ouvrages dont j'entoure ce sauxbourg, & un vieux fort qui borde le Rhiu; & encore entre les ouvrages de ce sauxbourg, est un cimetiere, protégé par des redoutes & des batteries que j'ai sait saire dans l'îse du Rhin.

Cette position couvre parsaitement le Pont de Mayence; j'espere la voir respecter aux Prussiens. Elle est désendue par une nombreuse artillerie, des abattis, & d'autres petits moyens qui ne leur paroîtront pas divertisses.

qui ne leur paroîtront pas divertissas.

J'ai infiniment à me louer du courage, de la gaîté & de la tranquillité des troupes. Dix-huit mille hommes se sont vus entourés de 38,000 avec une sermeté prosonde. Les retraites se sont faites comme sur une esplanade en tems de paix.

Des troupes nues ont enduré l'intempérie des faisons avec une grande patience; mais je ne vous dissimulerai pas, citoyen-ministre, qu'elles commencent à se plaindre avec force d'être exposées à une gelée rude, sans habits. sans couvertures, sans souliers & sans culottes. Ils m'appellent leur pere, jen ai les entrailles. Au nom de l'humanité, je vous conjure de les rirer de l'état de sousfrance où ils sont. Il gêle très-fort, & ils sont depuis sept nuits au bivac, sans habits ni aucun vêtement.

Custine sair ensuite les plus grands eloges de la conduite du général Biron, de celle du uaréchal-de-camp Beauharnais, & du colonel Houchard, qui, avec 2,000 hommes, en a arrèré 12,000 pendant une journée entière, & leur a fait

des prisonniers sans avoir un seul homme pris.

La perte des ennemis a été considérable, & le roi de Prusse s'en plaignoir sortement. Nous avons perdu quesques hommes & quelques chevaux; je n'ose pas dire combien peu, car on me croit un conteur, & cependant je ne dis que la vérité.

La canonnade des Prussiens étoit affreuse; tous les coups portoient à terre, puis ricochoient & alloient couper les branches au-dessus de nos têtes, tandis que chacun de nos boulets alloient à teur adresse. J'ai yu que ques canonnades dans ma vie, mais pas une où s'on ait tiré avec tant de justesse. Le trosseme baraillon des Vosges a renvoyé par sa mousqueterie la cavalerie prussienne.

la cavalerie pruffienne. Le duc de Brunfwick, le roi de Pruffe. le prince royal, Kalareum, le Landgrave de Heffe-Caffel, mont fait l'honneur de se réunir devant moi. Ils ont bien voulu témoigner leur admiration de la conduite des troupes. Signé, CUSTINE.

(Présidence du citoyen Treilhard).

Seance du samedi 5 janvier.

Parmi les lettres qui ont été lues à l'ouverture de cette séance, il en est une dans laquelle sont exposés les mauvais traitemens que font éprouver les puissances ennemies aux soldats françois faits prisonniers par leurs armées. Pour faire partager à tous les défenseurs de la république l'indignation que méritent de tels procédés, la convention a décreté que cette lettre seroit imprimée & envoyée aux armées, & les comités militaire & diplomatique ent été chargés de faire un rapport sur cette dénonciation.

Des citoyens volontaires du département de l'Hérault ont écrit qu'atrirés à Paris pour les intérêts de la patrie, le ministre de la guerre les laissoit dans le dénuement. Cette ré-

clamation a été renvoyée au comité militaire.

Les commissaires de la convention près l'armée du Var, écrivent que quelques excès ont été commis par certains corps de cette armée, exces que le général Anselme n'a pas réprimés comme il le devoit : mais la masse de l'armée est bonne; en ce moment la tranquillité est rétablie, & l'ordre

regne avec la discipline.

Les désenseurs officieux de Louis Capet ont adressé à la convention une lettre dans laquelle ils s'attachent à justifier leur client fur l'imputation qui lui a été faite d'avoir eu, dans le tems qu'il étoit chef du pouvoir exécutif, deux confeils ministériels, l'un ostensible & l'autre secret. Sur l'annonce faite par le président de la réception de cette lettre, quel-ques-uns ont demandé qu'il n'en sût pas sait lecture; cependant la lecture en a été faite. Quelques membres ensuite ont témoigné le desir que, dans la discussion sur le jugement du ci-devant roi, l'on s'attachât à réfuter le plaidoyer de Deseze; d'autres ont proposé de déterminer un jour pour la cloture de cette grande discussion. Toutes les propositions à cet égard ont été écartées par l'ordre du jour.

En vertu d'un décret antérieur, la municipalité de Paris est venue rendre compte de la situation de cette ville; elle avoit à sa tête le maire, qui a commencé la lecture du rapport; mais comme la foiblesse de son organe ne lui permettoit pas de se faire entendre de tous, le citoyen Réal, substitut du procureur de la commune, l'a remplacé dans cette sondier. Paris est tranquilla prais il ur applacé dans cette fonction. Paris est tranquille; mais il y regne une fermentation qui peut éclater & qu'on attribue à quatre grandes causes: 1°. la longueur du procès du ci-devant roi; 2°. l'embarras des billets de la maison de secours; 3°. les alarmes sur les subsistances; 4°. le désaut de travail pour une soule d'ouvriers indigens. A ces causes principales, on en ajoute d'autres qui capaçana accessers. d'autres qui, quoique accessoires, n'en agissent pas avec moins de force; ce sont les manœuvres des aristocrates & des malveillans, les intrigues des prêtres & des ci-devant nobles, les lieux de prostitution, les maisons de jeu; les vols sont très-fréquens; cependant la grande majorité des citoyens est animee du patriotisme le plus pur, & n'a besoin que de se lever pour effrayer les pervers. Les auteurs de ce rapport le terminent en invitant la convention à écarter de ses discussions toutes les passions qui pourroient en altérer la majesté, & servir d'aliment à la calomnie.

Plusieurs membres demandoient l'impression de ce compte rendu, & l'envoi aux quatre-vingt-quatre départemens : cette | Premiere classe, à 5 pour 100...... 76 1.76 1.77

motion a excité des débats longs & tumultueux. Chabot à dénonce un arrête qu'il a dit avoir été pris par les administrateurs du département de la Haute-Loire, & qui tendà eq. voyer à Paris, au mépris des loix, une force armée, dont la destination, par-là même qu'elle n'est pas déterminée légalement, doit allarmer tous les amis de la liberté. On a fait lecture de cet arrêté: on en a demandé le renvoi au pouvoir exécutif, afin qu'il fût annullé.

Comme la discussion alloit se déplacer, on l'a ramenée à son véritable terme, en s'occupant d'abord de la motion re-lative au compte de la commune de Paris. Plusieurs membres demandoient l'ordre du jour fur toutes les motions, & l'appuyoient fur ce qu'il se trouvoit dans le compte rendu des expressions qui pouvoient saire calomnier les représentans du peuple. Lecointre-Puyravaux disoit qu'il ne lui paroissoit pas prudent de faire remarquer qu'on s'y plaignoit de ce que la ville de Paris ne trouvoit pas de défenseurs dans la convention. D'autres, au contraire, disoient que le compte rendu ayant été demandé par un décret, il étoit conséquent de le faire connoître aux départemens, pour tranquillifer les esprits sur la situation de Paris. Après de longs débats, l'impression du compte de la commune a été ordonnée, & l'on passé à l'ordre du jour sur l'envoi.

L'arrêté du département de la Haute-Loire est devenu ensuite l'objet de la discussion. Choudieu & plusieurs membres vouloient que cet arrêté fût renvoyé au pouvoir exécutif, pour être cassé, parce qu'il étoit contraire aux principes aux loix, & qu'il sembloit développer les germes du fédéralisme. Guadet a observé que cette piece n'étoit pas encore connue officiellement; qu'elle n'étoit d'ailleurs que l'expression du desir des citoyens des départemens, de fraterniser avec ceux de Paris, & de servir avec eux la chose publique, Il a conclu à ce qu'on passe à l'ordre du jour. Cette propo-

sition a été adoptée.

Sur un rapport de la commission des douze, l'assemblée a décrété que Duquesnoy, ex-constituant & maire de Nancy, ci-devant mis en état d'arrestation, en vertu d'un décret, seroit mis en liberté.

( La suite à demain).

Séance levée à cinq heures.

MONESTIER, rédacteur des articles de la Convention nationale.

Paiemens de l'hôtel-de-ville de Paris, six derniers mois 1792, lettre A.

Cours des changes d'hier.

Amsterdam 30 3.	Cadix 26 l. 15 l.
Hambourg., 338.	
Londres 16.	Livourne 178.
Madrid 27 liv.	

COURS DES EFFETS PUBLICS. Du 5 janvier 1793, l'an 2e, de la république.

Actions des Indes de 2500 liv..... 1825.35,30, 

CONTRATS.

D E L'EMPRIMERIE DES NOUVELLES POLITIQUES.

Le Bu ès celle

ois mois encer le C

oint leur us les v ous les eliger à lécharge e faire

ne ser rs s'at paifibles of moyens p ner au fi navire 2'\_

m, qu contingen majorité, encore pr de la cha fitions: 1º. Des

& fa vigi fouffre p de l'Emp celle qui 4º. Q1 orces soi ui en ar

5°. Qu temet lai 6°. En tems à la armée.

la nom